



Site Natura 2000, Sucs de Breysse



Le site Natura 2000 « Sucs de Breysse », dispositif européen, est situé au sud-est du département de la Haute-Loire, à la jonction entre le plateau du Mézenc, le plateau du Devès et le bassin du Puy-en-Velay. Il est présent sur 3 communes : Alleyrac, le Monastier-sur-Gazeille et Présailles. La structure porteuse est la commune d'Alleyrac et le comité de pilotage regroupe, entre autres, les 3 communes.

Le site « Suc de Breysse » a été désigné en 2002 pour protéger la biodiversité locale dont un habitat naturel important à l'échelle européenne : « La hêtraie à Aspérule odorante ». Il constitue un milieu de vie particulièrement propice à de nombreuses espèces, végétales et animales.

Animation forestière CRPF-ONF



Le 20 mai 2022, une animation forestière, gratuite et organisée conjointement par l'ONF et par le CRPF Haute-Loire a eu pour objectif de conseiller et de présenter différents itinéraires sylvicoles et outils de gestion (chartes et contrats Natura 2000) aux propriétaires afin de pouvoir concilier exploitation des parcelles et préservation de la biodiversité. Ce rendez-vous d'une demi-journée de terrain a été l'occasion pour les propriétaires d'échanger directement avec les instances forestières concernant les objectifs de gestion sylvicole de leurs parcelles. Chaque propriétaire possédant une parcelle dans le périmètre du site Natura 2000 a été informé par courrier de l'organisation de

cette animation forestière. 163 courriers ont été envoyés et une quarantaine de réponses ont été reçues. Au total, ce sont 22 personnes qui ont participé à cette animation. Les retours sont très positifs. Il en ressort que les propriétaires se préoccupent de plus en plus de leurs biens. Une dizaine de chartes N2000, qui sont des engagements de gestion courante pour préserver le site, en contrepartie de l'engagement du signataire, une exonération de la Taxe foncière sur le non bâti (TFNB) a été distribuée. Par ailleurs, plusieurs rendez-vous avec le CRPF ont été programmés.



Comité de pilotage

Un comité de pilotage a eu lieu le 29 juin 2022 à la salle communale d'Alleyrac. Les 3 communes concernées (Alleyrac, Monastier-sur-Gazeille et Présailles) ont pu prendre connaissance du site et de ses enjeux. Le bilan des actions 2021/début 2022 a été présenté et un retour sur l'animation CRPF/ONF du 20 mai a été fait. Dans un deuxième temps, les propositions d'actions fin 2022/2023 ont été présentées, discutées et validées avec les membres du comité de pilotage : gestion administrative et animation du DOCOB, communication et sensibilisation auprès des scolaires, rédaction d'articles et mise à jour du site internet, propositions pour la sensibilisation des propriétaires, etc.

N'hésitez pas à contacter l'animateur du site :

L'O.N.F.

Bureau d'études Montagnes d'Auvergne
Contact : GUILLERAND Laure
Adresse : 3, rue de l'école Normale
43 750 VALS-PRES-LE-PUY
Mail : laure.quillerand@onf.fr

